

**Bon à tirer**  
**Le** \_\_\_\_\_



## FONDS AUTONOME NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER (FANER)

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : 27 Avril 2023  
Appel d'offres : N°03/FANER/MATERIEL INFORMATIQUE/2023  
Nom du projet : Acquisition de matériel informatique.  
Source de financement : Ressources FANER.

#### 1. OBJET

Le Fonds Autonome National d'Entretien Routier (FANER) lance un appel d'offres national pour l'acquisition de matériel informatique.

dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA ou cent mille (100 000) FCFA pour les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

#### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est en lot unique et comprend :

- 01 Serveur ;
- 19 ordinateurs fixes « all in one » ;
- 09 ordinateurs portables ;
- 05 imprimantes laser ;
- 14 imprimantes à jet d'encre ;
- 01 photocopieur A4/A3 y compris trieur ;
- 01 disque de sauvegarde de 5TB ;
- 29 antivirus.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

#### FONDS AUTONOME NATIONAL D'ENTRETIEN ROUTIER – FANER

Siège : Vallée Sainte-Marie Galerie «Les Jardins d'Ambre»,  
Blvd Triomphal  
1er étage, BP 16 201 - TEL (+241)061002219 / 074736441  
Libreville - Gabon

#### 3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

#### 6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

#### 4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

#### 7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 26 mai 2023 à 10 heures 30 mn** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 2% du montant hors taxe de l'offre.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

#### 5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-

#### 8. OUVERTURE DES PLIS

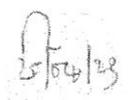
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le 26 mai 2023 à 11 heures dans la salle de réunion du FANER.**

Le Directeur Général  
du Fonds Autonome National d'Entretien



Patrice MEZUI

Le Directeur Général des Marchés  
Publics



Eugène Pénafort MINTSA  
OYAME